

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Financement des équipements de la plateforme CIMED - Aix-Marseille Université.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La plateforme CiMED (Cité Méditerranéenne de l'Education) propose un espace d'expérimentation de recherches pour l'éducation afin d'améliorer la compréhension des processus d'enseignement-apprentissage, dans les locaux de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, récemment rélogé à Saint-Jérôme.

Implantée sur le campus Étoile, elle est un élément clé du projet Aix-Marseille Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Education (AMPIRIC). Porté par Aix-Marseille Université et financé dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3) ce projet vise à améliorer les performances des élèves dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux en développant, expérimentant et diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques.

La plateforme comprendra une classe expérimentale et deux salles d'observation pour recueillir des données audiovisuelles et physio-métriques (rythme cardiaque, activité cérébrale, eye-tracking oculométrie) dans des activités d'enseignement ou de formation in-vivo.

Les équipements inclus dans cette demande de subvention, concernent d'une part la configuration de la salle de classe expérimentale afin de fournir les technologies numériques les plus appropriées et les plus récentes, et d'autre part l'acquisition des matériels nécessaires au recueil, au traitement et au stockage des données d'observations.

Ces équipements permettront d'offrir un espace d'expérimentation de dispositifs pédagogiques à près de 200 chercheurs engagés dans le pôle pilote AMPIRIC et de leur octroyer des moyens inédits en France en adossant les formations initiales et continues des enseignants à la recherche cognitive et au développement des technologies numériques.

Ainsi, la CiMED doit jouer un rôle unique en France dans le transfert technologique des résultats des recherches pour l'éducation en développant, produisant et labellisant des ressources et applications pédagogiques. Elle vise à structurer une filière française de ressources, d'outils et d'applications numériques pour l'éducation.

Ce projet contribue au rayonnement et au développement du pôle universitaire d'Aix-Marseille, peut engendrer des retombées sur l'évolution des pratiques pédagogiques des enseignants et avoir un impact sur la réussite des élèves, notamment ceux qui fréquentent les collèges.

Le coût total des équipements est de 364 152 €HT. La participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 50 000 €(soit 13,7 %).

Une fiche technique est jointe en annexe 1 au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL